

N° 30420-2021/1-ACTS/SG

Date du : 7 avril 2021

Rapport de présentation

OBJET : Approbation du plan stratégique provincial

PJ : Un projet de délibération

Pour être efficace, toute organisation doit se doter d'une stratégie.

La province Sud est une institution performante qui a adopté depuis maintenant plusieurs années un pilotage par objectifs qui permet aux plus de 2400 agents de la collectivité d'agir collectivement et efficacement pour mettre en œuvre les politiques publiques validées par la population au travers des élections provinciales et définies par l'assemblée délibérante. L'exécutif y a ajouté au travers du budget participatif des échanges réguliers avec les habitants de la province Sud afin de les faire participer à la mise en œuvre de la politique en matière d'investissement.

L'action publique locale exige maîtrise, innovation, rigueur et réactivité. Il est ainsi essentiel de cerner les évolutions de l'environnement économique, social, politique et juridique pour y repositionner l'intervention publique avec une vision prospective associée à une posture stratégique. Après un diagnostic, un audit organisationnel qui a souligné la part très importante dans les actions réalisées par la province de celles qui ne relèvent pas de ses compétences propres et qui sont insuffisamment ou pas du tout compensées, et une analyse approfondie de la situation, le moment est aujourd'hui venu pour notre assemblée de construire une stratégie territoriale en cohérence avec le projet politique des élus de notre mandature, traduire la vision prospective en décisions, optimiser les leviers de l'action en favorisant transversalité et synergies et mettre en œuvre les changements nécessaires à l'innovation de l'action publique. Tout cela poursuit un but clair : répondre aux attentes de nos concitoyens et proposer des actions claires pour y parvenir.

C'est l'objectif du plan stratégique « Vision Sud » joint au présent rapport aujourd'hui présenté à votre approbation.

Le plan qui vous est présenté a été mené selon un processus éprouvé dynamique, interactif, continu et rigoureux qui a fait appel à l'engagement de l'exécutif et de son cabinet puis de nombreux cadres et agents de l'administration.

Ce plan stratégique se veut plus synthétique que les précédents pour être plus efficace. Il met en exergue des améliorations à apporter dans des domaines prioritaires et ne reflète pas l'ensemble des politiques et actions provinciales courantes qui ne sont pas pour autant considérées moins importantes.

Il définit une vision et se décline en deux volets. Le volet externe est relatif aux politiques menées en faveur des habitants de la province Sud, et comprend 11 objectifs stratégiques et le volet interne traite de la stratégie d'amélioration de l'action de l'administration au travers de 3 thématiques.

Ces 14 objectifs stratégiques fixent un cap à tenir. Ils définissent ce que nous souhaitons que la province Sud devienne à moyen ou long terme. Ils visent à expliciter les valeurs essentielles et à donner à l'ensemble des acteurs et à chaque habitant une vision ambitieuse de ce que sera la province Sud dans le futur.

Les 55 objectifs opérationnels concourent à la réalisation des objectifs stratégiques. Ils traduisent ce que la province devra atteindre au niveau opérationnel pour réaliser ses objectifs stratégiques.

Chaque objectif opérationnel sera confié à un pilote qui évaluera annuellement le chemin parcouru au travers d'indicateurs de résultat et de réalisation, sous la responsabilité du comité de direction de la province Sud.

Cet ensemble comportant les objectifs stratégiques et opérationnels est complété par des plans thématiques spécifiques qui permettent d'approfondir certains domaines particuliers. En plus des plans thématiques préexistants, d'autres approfondissements pourront être proposés. Ils viendront alors enrichir le plan stratégique provincial.

Un rapport d'avancement vous sera présenté chaque année.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.